

ALSH CP au CM2

Mercredis

Loisirs

Le Bourg

MAI 2026

Les mini-justiciers

CP/CE1
LES AVENTURIERS

CE2-CM
LES EXPLORATEURS

MATIN Atelier créatif des supers-pouvoirs

APRÈS-MIDI Course aux déguisements

MATIN Ciné-débat « Mini justiciers »

APRÈS-MIDI Jeux sportifs
ou Création du code des justiciers

MATIN Concours des supers héros
(Venir déguisé)

APRÈS-MIDI Grand Jeu «La mission
des minis-justiciers»

MATIN Promenade intergénérationnelle

APRÈS-MIDI A la poursuite des petits farceurs

MATIN Course d'orientation

APRÈS-MIDI Blindtest
ou Dessine ton super-héros

MATIN Création jeu «Qui-est-ce?»
version mini-justiciers
ou Thèque

APRÈS-MIDI Jeu de l'oie géant

MATIN Ultimate
ou Initiation aux Premiers Secours

APRÈS-MIDI Bataille des mini-justiciers
ou Initiation aux Premiers Secours

MATIN Double Dutch
ou Jeux de sociétés

APRÈS-MIDI A la poursuite des petits farceurs

6
mai

13
mai

20
mai

27
mai



INFOS : Certaines activités peuvent être modifiées en raison de la météo ou de changements de la part des prestataires.

PRÉVOIR TOUS LES JOURS : Casquette, tenue de sport, k-way, sac à dos avec gourde.

Tous les RDV sont à l'école F.Dolto sauf indiqué sur le programme



TARIFS

Renseignements sur www.sene.bzh, page enfance-jeunesse

VEILLE ET ÉCOUTE

N'hésitez pas à nous informer d'éléments importants qui nous permettront de mieux accueillir votre enfant (handicap, carences, troubles...)

ACCUEIL

MATIN : Un accueil par l'équipe d'animation est prévu de 7h30 à 9h30 à l'école F.Dolto.

SOIR : Les familles peuvent venir chercher leurs enfants à partir de 17h et jusqu'à 18h30. Pénalité si retard.

INSCRIPTIONS

L'inscription des enfants est possible à partir du CP.

- **Pour les Sinagots :** Inscriptions en ligne sur le portail familles.
Pour les personnes sans compte familles ou sans internet : à l'accueil du service Enfance Jeunesse, place Coffornic.

- **Pour les Extérieurs :** Inscriptions via le portail familles

Attention, vous pouvez inscrire votre enfant en ligne au plus tard 7 jours avant l'activité, et dans la limite des places disponibles.

Toute inscription vaut paiement sauf en cas d'absence avec justificatif médical ou cause majeure (attention au délai de remise des pièces justificatives).

Paiement des activités à faire auprès du Trésor Public de Vannes-Ménimur à réception de la facture.

Le prélèvement automatique est possible avec un formulaire à télécharger sur www.sene.bzh (rubrique Enfance-Jeunesse, page «Les accueils de loisirs du mercredi»)

ANNULATIONS

Les absences doivent être signalées au moins 7 jours avant l'activité.

Aucune annulation ou modification ne peut être prise en compte directement dans les accueils de loisirs, ni par téléphone.

Facturation en cas d'annulation : cf. règlement intérieur de l'accueil de loisirs sur le site de la mairie.



Renseignements auprès du Service Enfance Jeunesse

Tel. 02 97 66 59 74 - portailfamille@sene.bzh

Contact auprès de la direction de l'ALSH pendant les mercredis : 07 62 70 85 72

 Enfance & ALSH - Séné  [jeunesse.espacejeunes.sene](https://www.instagram.com/jeunesse.espacejeunes.sene)

